



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 21 novembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE MÉTÉO ORANGE VENT VIOLENT ET PLUIE INONDATION

Le lundi 21 novembre 2016 à 16h00

La vigilance météo orange pour vent violent et pluie-inondation est actuellement maintenue sur le département de l'Ardèche.

Depuis ce matin, le département a enregistré des rafales à 100 km/h en moyenne avec des pointes à 130 km/h sur le plateau ardéchois. Ces vents violents ont occasionné quelques dégâts notamment électriques. Environ 1 100 foyers nord ardéchois sont encore privés d'électricité. Un retour à la normale est prévu d'ici la fin de journée. La préfecture rappelle à la population qu'il ne faut en aucun cas toucher à des fils électriques tombés au sol.

Météo France prévoit une baisse d'intensité du vent en début de nuit mais encore de fortes précipitations orageuses jusqu'à mardi soir. Les cumuls de pluie attendus seront importants et pourront atteindre 400 mm localement, principalement sur les Cévennes ardéchoises.

Le service départemental d'incendie et de secours a opéré sur le nord du département une trentaine d'interventions liées au vent et une vingtaine en lien avec les fortes pluies.

Les bassins Beaume Chassezac et Ardèche amont sont par ailleurs passés en vigilance orange crues, ce qui signifie que tous les cours d'eau pourront connaître d'importantes crues.

S'agissant de l'état des routes, les services du Conseil départemental ne déplorent pour le moment qu'une seule route coupée sur la commune de Vogüé.

L'ensemble des transports scolaires est maintenu. Toutefois, les parents sont invités mardi matin à s'assurer que leurs enfants sont bien pris en charge par le transport scolaire. En effet, en fonction des conditions climatiques locales, des retards sont ponctuellement à prévoir.

Le préfet a placé les maires, services de l'Etat et grands opérateurs en situation de veille.

La population est invitée à observer la plus grande prudence et à respecter les consignes de sécurité.

Vigilance orange pour « vent violent »

Conséquences possibles

Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.

Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.

Des branches d'arbre risquent de se rompre.

Les véhicules peuvent être déportés.

La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.

Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement

Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.

Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.

En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.

N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Vigilance orange pour « pluie inondation »

Conséquences possibles

De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.

Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques des départements concernés.

Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.

Risque de débordement des réseaux d'assainissement.

Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».

Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Conseils de comportement

Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.

Respectez, en particulier, les déviations mises en place.

Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.

Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet – Pôle de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel. : pref-communication@ardeche.gouv.fr

